



Prix de vente du chardonneret élégant et de ses sous-espèces élevées en captivité selon leur destination (beauté, loisir, concours ou chant)

Rédigé par Kamel Latreche, responsable de la réglementation UOF

Date de rédaction : 10 mars 2026



© Kamel Latreche

Carduelis carduelis parva

Le chardonneret élégant parva d'Afrique du Nord présente des variations phénotypiques par rapport au chardonneret Parva espagnol. Même si ces différences ne sont pas très marquées, les experts parviennent à les distinguer.



J'ai rédigé ce document suite à plusieurs valeurs d'échange indiquées dans la presse ou ailleurs, qui ne reflètent pas réellement la réalité.

La valeur d'échange du chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) bagués réglementairement s'appuie sur des valeurs moyennes d'échange, qui seront développées ci-après.

Les valeurs indiquées concernent uniquement des oiseaux identifiés par des bagues réglementaires et répondant strictement aux exigences de l'arrêté du 8 octobre 2018 modifié.

Il n'est pas possible de présenter des valeurs d'échange sans les expliciter et sans apporter les précisions nécessaires, afin de garantir une information complète, contextualisée

Ces spécimens ne peuvent être détenus que par des personnes titulaires d'un certificat de capacité et d'une autorisation d'ouverture d'établissement (AOE). Ils ne peuvent être échangés, vendus ou cédés qu'entre établissements d'élevage disposant des mêmes autorisations de détention.

Dans ce cadre réglementaire, le chardonneret élégant est principalement représenté, en élevage, par les trois sous-espèces suivantes :

Carduelis carduelis frigroris (chardonneret de Sibérie), largement majoritaire en élevage ;
Carduelis carduelis parva ;
Carduelis carduelis tschusii.

Ces trois sous-espèces nées en captivité, ne sont généralement pas génétiquement pures. En effet, la majorité des sujets issus de l'élevage présentent une pollution génétique liée à des hybridations intraspécifiques, résultant de croisements entre les différentes sous-espèces de *Carduelis carduelis*.

Il existe toutefois quelques éleveurs dits "puristes" qui détiennent et maintiennent des lignées génétiquement non polluées, conservées par une sélection rigoureuse et une traçabilité stricte des reproducteurs.

Il est important de préciser que cette analyse se réfère au phénotype des individus, et non à leur génotype, lequel peut demeurer conforme à l'apparence standard de la sous-espèce malgré une origine génétique hybridée.

Le chardonneret de Sibérie (*Carduelis carduelis* frigroris) est le plus apprécié et le plus représenté au sein des élevages européens.

Il est important de souligner qu'entre capacitaires, les valeurs d'échange des sujets en phénotype sauvage demeurent très faibles. En effet, la majorité des éleveurs capacitaires détiennent des souches en phénotype sauvage, généralement porteuses de mutations domestiques, ainsi que diverses variétés de mutations domestiques. Les oiseaux en phénotype sauvage sont le plus souvent utilisés dans l'objectif d'améliorer la structure, la forme et le dessin des sujets nés en milieu contrôlé. Les capacitaires limitent volontairement le nombre de spécimens en phénotype classique dans leur établissement afin de réduire les contraintes réglementaires qui y sont associées.

Les oiseaux dits « phénotype sauvage » sont, dans le vocabulaire des éleveurs, souvent désignés comme sujets "ancestraux" ou "classiques", le terme sauvage étant volontairement évité afin d'écarter toute confusion avec des animaux issus du milieu naturel ou capturés dans la nature.

Leur détention étant administrativement contraignante, notamment en raison des obligations de traçabilité, ces oiseaux sont le plus souvent échangés, donnés ou cédés à des valeurs inférieures aux moyennes habituellement constatées sur le marché spécialisé. Les valeurs qui seront communiquées ultérieurement ne reflètent donc pas celles pratiquées entre capacitaires.

Par ailleurs, la longévité du chardonneret élégant en captivité, est relativement limitée, généralement de deux à trois ans. Les éleveurs capacitaires procèdent donc régulièrement au renouvellement de leurs souches, principalement par échanges entre capacitaires, lesquels demeurent peu nombreux sur le territoire national.

Dans ce contexte, certains éleveurs participent à des bourses spécialisées à l'étranger, afin d'introduire de nouveaux spécimens destinés à l'amélioration génétique de leurs souches, dans le strict respect des exigences sanitaires et réglementaires en vigueur.

Lors des opérations de saisie, il peut également être constaté la présence d'hybrides de chardonneret élégant. Ces hybrides relèvent du statut juridique de l'espèce parente la plus protégée, conformément à la jurisprudence constante, notamment telle que confirmée par la Cour de cassation.

À titre d'exemple, cette position a été retenue dans le cas d'une hybridation interspécifique entre le

tarin des aulnes (*Spinus spinus*) et le serin canari domestique (*Serinus canaria domestica*). Généralement, le terme « hybride » est employé pour désigner un croisement entre deux espèces distinctes, et non entre des sous-espèces ou des formes d'une même espèce, souvent appelés « métis ».

Il convient également de préciser que la grande majorité des hybrides interspécifiques sont stériles. En conséquence, il est scientifiquement inexact d'affirmer que la transmission de mutations chez le chardonneret élégant pourrait résulter d'une hybridation interspécifique. Les mutations observées chez *Carduelis carduelis* sont le fruit de variations génétiques internes à l'espèce, fixées par sélection en élevage, et non d'un apport génétique interspécifique.

Pour ces raisons, les femelles hybrides n'ont généralement pas de valeur d'échange. Elles sont le

plus souvent cédées à titre gratuit, principalement pour être utilisées comme nourrices, ou présentées dans des concours de loisirs.

Les mâles hybrides, bien que généralement stériles également, peuvent en revanche présenter un intérêt en concours, notamment pour leur chant, et sont parfois utilisés à cette fin dans un cadre strictement non reproductif.

Selon la qualité du chant de l'hybride ou lorsqu'il s'agit de la sous-espèce *Carduelis carduelis* parva, la valeur d'échange peut s'échelonner entre **80 et 350 euros par individu**.

Cependant, parmi les oiseaux bagués conformément à la réglementation, les individus reconnus pour la qualité de leur chant demeurent rares, ceux-ci étant majoritairement sélectionnés pour leurs critères esthétiques plutôt que vocaux



Photo : ©PKamel Latreche

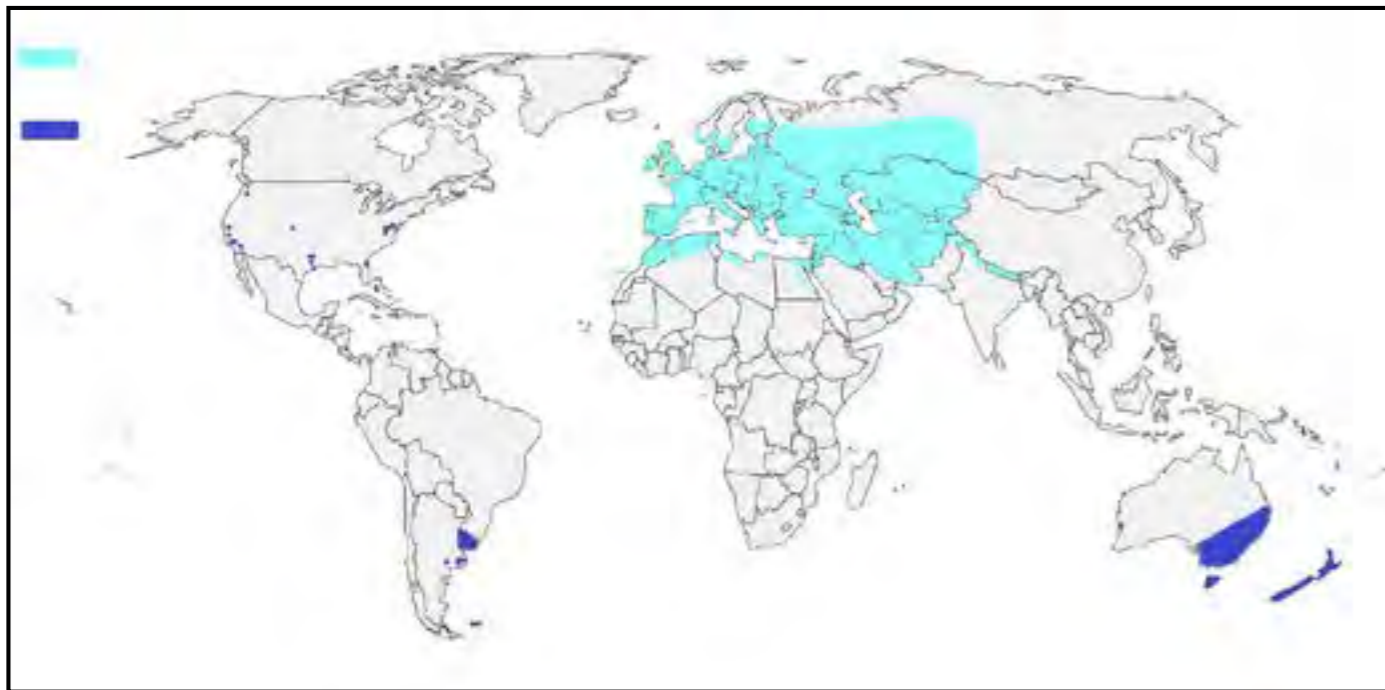
Chardonneret de Sibérie en phénotype sauvage, né en milieu contrôlé, porteur de la mutation brune-pastel

Photo : © Kamel Latreche

Le chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Classe : Aves
 Ordre : Passeriformes
 Famille : Fringillidae
 Genre : *Carduelis*
 Nom scientifique : *Carduelis carduelis*
 Le nom vernaculaire français : Chardonneret élégant

Aire de répartition géographique



■ Europe occidentale et central , la méditerranée, l'Asie central, le Proche et Moyen orient.
 ■ Introduction: Australie; Bermudes; Nouvelle-Zélande; Uruguay, Argentine, Brésil; Cap Vert.

VU Le statut de l'espèce est vulnérable en France selon les données **iucnredlist**.

Le chardonneret élégant Et ses sous-espèces têtes noires

Le nom scientifique	Nom commun	Répartition
<i>Carduelis carduelis carduelis</i> (Linnaeus) 1758, Brisson, 1760	Le chardonneret d'Europe	Europe occidentale et centrale
<i>Carduelis carduelis balcanica</i> Sachtleben 1919	Le chardonneret élégant des balkans	Balkans : Bulgarie, Grèce et Macédoine
<i>Carduelis carduelis colchica</i> Koudashev 1915	le chardonneret élégant du caucase	Crimée, le Caucase, et le nord de la Turquie
<i>Carduelis carduelis frigoris</i> Wolters 1953	Le chardonneret de sibérie	Sud ouest de la sibérie , montagne Oural, Altaï
<i>Carduelis carduelis brevirostris</i> Zarudny, 1890	Le chardonneret de l'Azerbaïdjan	Iran septentrional ,le nord de l'Azerbaïdjan
<i>Carduelis carduelis niediecki</i> Reichenow 1907	Le chardonneret du proche et moyen orient	Chypre, Rhodes, Moyen-Orient et Proche-Orient
<i>Carduelis carduelis parva</i> Tschusi 1901	Le petit chardonneret espagnol	Espagne, Portugal et Afrique du Nord
<i>Carduelis carduelis tschusii</i> Arrigoni degli Oddi 1902	Le chardonneret élégant de corse	Corse, Sardaigne et Sicile
<i>Carduelis carduelis britannica</i> (Hartert) 1903	Le chardonneret élégant des îles britanniques	Grande-Bretagne et Irlande
<i>Carduelis carduelis volgensis</i> Buturlin 1906.	Le chardonneret russe	Russie

■ Espèces nicheuses en France

Le chardonneret élégant Et ses sous-espèces têtes grises

Le nom scientifique	Nom commun	Répartition
<i>Carduelis carduelis subulata</i> (Gloger) 1833	Le grand chardonneret du Turkestan	Turkestan, Sud de l'Altaï, Iran
<i>Carduelis carduelis paropanisi</i> Kollibay 1910	Le chardonneret du Turkestan	Asie Centrale Afghanistan
<i>Carduelis carduelis caniceps</i> Vigors 1831	Le chardonneret de l'Himalaya	Himalaya, Pakistan Népal, Cachemire
<i>Carduelis carduelis ultima</i> Koelz 1949	Le chardonneret tête grise d'Iran	Iran

Gill, F and D Donsker (Eds). 2018. IOC World Bird List (v 8.1). <http://www.worldbirdnames.org/>

Le chardonneret élégant d'Europe

Carduelis carduelis carduelis

Valeur d'échange par individu en phénotype sauvage, non porteur de mutation :
50 à 80 euros

En France

Taille : 13 cm

C'est la forme nominale qui niche en France à l'exception des pyrénéens, de la région méditerranéenne, en Corse et au Cap Gris-Nez .

Migrateur partiel.

En captivité en France :

Le chardonneret élégant forme nominale est très peu présent en captivité en France



Chardonneret élégant forme nominale, *Carduelis carduelis carduelis*

© Régis Camponovo,

Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Description :

Le Chardonneret élégant forme nominale a le bec en cône allongé, et les joues et le devant du cou sont d'un blanc pur; une plaque d'un beau noir s'étend sur le vertex, se prolonge jusqu'à la nuque et descend sur les côtés du cou où elle forme une sorte de demi-collier ; le dessus du dos et les scapulaires sont d'un brun roux clair ; les ailes, longues, pointues et dépassant le milieu de la queue, sont d'un noir à reflets veloutés et traversées diagonalement par une bande d'un beau jaune; toutes les rémiges, à l'exception de la première, qui est entièrement noire, sont tachées de jaune vif vers le milieu de leur longueur et terminées de blanc; les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un brun fauve clair ; le milieu de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont blancs; les sus-caudales sont nuancées de blanc et de roussâtre; la queue, qui est moyenne, fourchue et d'un beau noir, a sur les barbes internes de ses trois rectrices latérales une tache blanche presque ovoïde; les rectrices médianes sont noires et terminées de blanc; les plumes tibiales descendent seulement jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne; les tarses sont courts et minces ; le bec est blanchâtre à la base et noirâtre à la pointe; les pieds sont brunâtres ; l'iris est brun.

Le chardonneret élégant Corse

Carduelis carduelis tschusii

Valeur d'échange par individu en phénotype sauvage, non porteur de mutation :
60 à 80 euros

En France

Taille : 11 cm

C'est la sous-espèce qui niche en corse.

En captivité en France :

Le chardonneret tschusii est de plus en plus élevé en France. Cependant, cette sous-espèce est particulièrement populaire en Italie, notamment dans le sud du pays et en Sicile.



© Carlos De Barros Arauj

Bastia, France

Description :

Les joues sont recouvertes d'un brun-gris foncé, la tache de la nuque est très assombrie dans le plumage elle est pratiquement invisible.

Le chardonneret tschusii se distingue immédiatement par sa coloration dorsale beaucoup plus terne et plus sombre. La coloration brune des taches thoraciques est plus étendue que chez le parva et le chardonneret d'Afrique du Nord.

Le chardonneret parva et le chardonneret d'Afrique du Nord ne se distinguent pas du tschusii en termes de taille, selon les spécimens elle est similaire, en revanche le chardonneret d'Afrique du Nord a un bec plus fort et long que le chardonneret corse, les ailes du tschusii sont légèrement plus courte que le chardonneret parva.

Le chardonneret élégant Espagnol

Carduelis carduelis parva

Valeur d'échange par individu en phénotype sauvage, non porteur de mutation :
80 à 150 euros

En France

Taille : 11,5 cm

C'est la sous-espèce qui niche dans le sud de la France particulièrement dans les pyrénéens.

En captivité en France :

Le chardonneret élégant espagnol est très peu présent en captivité en France, cependant le parva est très populaire en Afrique du Nord, Espagne, Portugal.



© Inma Torres
Grenade , Espagne

Description :

Le chardonneret élégant espagnol, il se distingue par un bec plus large, surtout à la racine, plus épais, des ailes plus longues, des parties supérieures moins profondes, moins brun rougeâtre, plus brun grenat ou brun olive. La tache blanche du cou est également un peu plus distincte.

Il diffère de la forme nominale et de *Carduelis carduelis britannica* en étant légèrement plus petit et en ayant des parties supérieures légèrement plus gris-brun.

Les ailes ne dépassent apparemment pas soixante-dix-huit millimètres, exceptionnellement soixante-dix-neuf millimètres. Cet oiseau arbore des couleurs très intensives et fait preuve d'un beau tempérament.

Le chardonneret élégant des îles Britanniques

Carduelis carduelis britannica

Valeur d'échange par individu en phénotype sauvage, non porteur de mutation :
50 à 80 euros

En France

Taille : 12 cm

C'est la sous-espèce qui niche dans le Nord de la France au Cap Gris-Nez.

En captivité en France :

Le chardonneret des îles Britanniques est pratiquement inexistant en captivité en France.



© Wayne Sayers
Royaume-Uni

Description :

Le chardonneret des îles britanniques est plus sombre, le brun du dos, la poitrine et les flancs sont fortement imprégnés d'un brun marron et la phaéo est même présente sur le croupion. D'une façon général les coloris sont plus intensifs. Les joues sont infiltrées d'une couleur grise-marron.

Le chardonneret élégant Sibérien

Carduelis carduelis frigoris

Valeur d'échange par individu en phénotype sauvage, non porteur de mutation :
100 à 120 euros

En France

Taille : 15 cm

C'est la sous-espèce qui niche dans l'Oural, l'est de la Sibérie occidentale jusqu'à Krasnoïarsk Ienisseï, l'Altaï, l'Altaï-Sayan, Région de Tcheliabinsk, Tian Shan, Turkestan occidental, Province d'Issyk-Koul, Kirghizistan.

En captivité en France :

Le chardonneret de Sibérie est la sous-espèce la plus élevée en France.



© Lola Smirnova 2

Description :

Il s'agit de la sous-espèce de plus grande taille, se distinguant nettement des autres sous-espèces par les caractères morphologiques suivants :

Le masque facial est d'un rouge cramoisi intense ; la calotte et les lorums sont noirs. Le bec est court, puissant et épais. Les joues sont blanc neige, tandis que la tache nucale, également blanche, est beaucoup plus étendue que chez les autres sous-espèces.

La coloration du dos est d'un brun nettement plus clair que celle de la forme nominale. Les deux taches pectorales brunâtres sont plus claires et de dimensions réduites. La poitrine est parsemée de points noirs, avec des plages jaunes nettement plus étendues que chez les autres sous-espèces. Les flancs présentent une légère nuance brunâtre.

La zone blanche du croupion remonte jusqu'à la partie inférieure du dos. L'ensemble des zones blanches du plumage, ainsi que les parties inférieures, apparaît particulièrement pur et lumineux.

Les ailes et la queue noires, ornées de miroirs alaires jaune vif, bien marqués.



Photo : ©Vitor Hugo Nogueira Rodrigues Sousa Costa



Photo : ©Mario Vetere

Les spécimens rares de très haut niveau destinés aux concours peuvent voir leur valeur marchande significativement augmenter.

La sélection réalisée par l'homme a permis une amélioration notable de certains critères morphologiques, notamment la taille, la structure générale et le développement du masque facial. Ces sujets, répondant à des standards élevés, demeurent rares en élevage, ce qui explique des prix de vente plus élevés.

À titre indicatif, la valeur de ces spécimens peut varier entre 250 € et 500 € par individu, en fonction de leur qualité, de leur lignée et de leurs résultats en concours.

Ces sujets d'exception restent peu représentés dans les élevages français. Ils sont toutefois plus fréquemment observés dans certains pays européens, notamment la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne et l'Italie, où la sélection et l'élevage de haut niveau sont plus développés.



Juvenile chardonneret élégant de Sibérie classique.

Photo : ©Marco Maciel

Ce jeune spécimen mesure dix-sept centimètres, une très belle taille pour un jeune qui doit avoir une trentaine de jours. Les sujets de dix-sept centimètres restent rares en élevage européen.

Nom commun et nom scientifique	Phénotype sauvage ou variété non domestique protégée	Prix par individu
Le chardonneret élégant d'Europe <i>Carduelis carduelis carduelis</i>	Classique = phénotype sauvage = ancestral	50 à 80 euros
Le chardonneret élégant Corse <i>Carduelis carduelis tschusii</i>	Classique	60 à 80 euros
Le chardonneret élégant Espagnol <i>Carduelis carduelis parva</i>	Classique	80 à 150 euros
Le chardonneret élégant des îles Britanniques <i>Carduelis carduelis britannica</i>	Classique	50 à 80 euros
Le chardonneret élégant Sibérien <i>Carduelis carduelis frigoris</i>	Classique	100 à 120 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Classique porteur « agate », « brun », « isabelle », « pastel », « aminet » ou « tête blanche ».	120 à 180 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Classique porteur de la mutation « Aurora » Classique porteur de la mutation « Opale » Classique porteur de la mutation « satinée »	200 à 250 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Classique porteur de la mutation « Albinos »	250 à 300 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Classique porteur brun-pastel, aminet-pastel, isabelle-pastel	200 à 250 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Aminet Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	180 à 200 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Albinos Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	350 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Opale Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	250 à 350 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Jaune Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	200 à 350 euros

Nom commun et nom scientifique	Phénotype sauvage ou variété non domestique protégée	Prix par individu
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Panaché Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	180 à 500 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Tête blanche Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	150 à 200 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Aurora Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	250 à 350 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Facteur foncé (noir) Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	500 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Damasco Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	500 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Perlé récessif Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	250 à 350 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Perlé dominant Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	250 à 350 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Bleu « azul » Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	250 à 300 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Masque noir Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	200 à 300 euros
Le chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	Masque argenté Variété de couleur qui a le statut juridique du phénotype sauvage	200 à 300 euros

Les prix indiqués correspondent à des valeurs moyennes. Il est constant que la valeur d'échange des variétés dites « mutations » est, en règle générale, supérieure à celle des sujets dits classiques, en raison du travail de sélection génétique approfondi et continu réalisé par les éleveurs, lequel s'inscrit, pour certaines lignées, sur plus de 35 années, voire davantage.

Il apparaît également indispensable de prendre en considération l'ensemble des variétés de mutation issues de combinaisons entre formes domestiques et formes non domestiques. Par ailleurs, les variétés de couleur non domestiques non combinées avec des formes domestiques font l'objet d'une sélection continue depuis un nombre très élevé de générations.

De manière générale, toutes les variétés de mutation du chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), qu'elles soient reconnues comme domestiques ou non, qu'elles soient combinées ou non avec des formes domestiques, ont largement dépassé le stade F5 au sens des critères de sélection en élevage. Certaines lignées sont stabilisées depuis plus de 35 générations, voire davantage, ce qui atteste d'une fixation durable des caractères génétiques concernés.



Photo : ©PKamel Latreche

Un chardonneret de Sibérie en phénotype sauvage présentant une panachure, appelée “fève”, a une valeur d’échange qui peut varier entre **150 et 200 euros par individu**.

Plus la panachure est étendue, plus la valeur augmente.

Selon la taille et le type de panachure — fève, bavette, gorge blanche, tête aigle, scarpati, etc. — la valeur peut varier.

Par exemple, pour un “tête aigle”, la valeur peut atteindre entre **350 et 500 euros par individu**.

Ce type de panachure n’a pas été intégré à la demande de révision de l’arrêté du 11 août 2006, en raison des risques avérés que des spécimens issus du braconnage puissent être introduits dans les élevages, compromettant ainsi les objectifs de protection des espèces.

La Fédération, ainsi que l’UNICAB, dont je suis membre fondateur, assument la responsabilité d’évaluer si une variété de mutation est susceptible ou non de porter atteinte à la biodiversité et à la protection des espèces. Cette analyse s’effectue sur la base de critères scientifiques, techniques et de conservation, indépendamment des intérêts particuliers.

Il est entendu que cette position peut ne pas satisfaire une minorité d’éleveurs, toutefois elle s’inscrit dans une démarche responsable, conforme à l’intérêt général et aux objectifs de préservation de la biodiversité.



Photo : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo

Le chardonneret classique dit “tête aigle”, de plus en plus élevé ces dernières années, voit naturellement son prix baisser.

Les variétés de couleurs non domestiques

Je vous joins la liste des variétés de couleur, communément désignées comme “mutations”, qui relèvent actuellement du statut juridique d’espèce non domestique et qui, à ce titre, bénéficient du même régime juridique que les spécimens en phénotype sauvage.

Il est précisé que l’ensemble des combinaisons possibles de mutations, notamment celles issues de croisements entre mutations dites domestiques et formes non domestiques, n’a pas pu être entièrement énuméré. J’ai retenu les valeurs les plus élevées et privilégié les variétés non combinées et non listées. Toutefois, il peut être constaté que certaines combinaisons de mutations, en raison de phénomènes de dilution ou d’interactions génétiques complexes, peuvent présenter une apparence très proche de mutations classées comme domestiques. Dans certains cas, même des experts spécialisés peuvent éprouver des difficultés à identifier avec certitude ces combinaisons sur la seule base du phénotype.

Si ces variétés sont intégrées à cette réflexion, c’est précisément parce qu’elles relèvent juridiquement du statut de phénotype sauvage, et sont donc soumises aux mêmes restrictions réglementaires, bien qu’elles puissent répondre, en apparence, aux critères définis à l’article 1er de l’arrêté du 11 août 2006, au décret de 2007 et au Code de l’environnement, qui définissent la notion d’espèce non domestique et domestique.

En effet, toute variété ou mutation non explicitement listée dans l’arrêté du 11 août 2006 conserve, par défaut, le statut de spécimen non domestique assimilé au phénotype sauvage. Cette situation juridique, combinée à plus de vingt années d’absence de révision de l’arrêté, génère aujourd’hui des zones d’incertitude réglementaire, susceptibles d’induire des situations de détention irrégulière non intentionnelle, tant chez certains éleveurs que chez des particuliers de bonne foi.

La sélection opérée par l’homme depuis plusieurs décennies a conduit à l’apparition de mutations et de combinaisons de mutations nouvelles, qui n’avaient pas été anticipées lors de l’élaboration du texte initial, aucune révision n’ayant été réalisée depuis près de vingt ans. L’absence d’actualisation du cadre réglementaire ne reflète donc plus l’état réel

Rédigé en mars 2026

des élevages européens et français. Cette situation constitue une restriction qui génère davantage de difficultés que de bénéfices.

Cette insécurité juridique peut, dans certains cas extrêmes, conduire à des comportements inadaptés, tels que le relâcher d’oiseaux dans le milieu naturel, par crainte de sanctions administratives ou pénales lourdes. Une telle situation va évidemment à l’encontre des objectifs de protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la conservation des espèces.

À l’inverse, une révision encadrée, scientifique et concertée de l’arrêté du 11 août 2006 permettrait : de clarifier le statut juridique des mutations et combinaisons de mutations sélectionnés en élevage, de sécuriser juridiquement les éleveurs et détenteurs respectueux de la réglementation, bénéfique pour les services de contrôle ainsi que pour la gestion des demandes de certificats de capacité, qui engorgent actuellement les services de l’État, et de prévenir tout risque de détention ou de cession illégale non intentionnelle.

Il convient également de souligner que l’arrêté du 11 août 2006 a permis une baisse significative de la détention illégale et du braconnage, en offrant un cadre légal répondant à la demande des éleveurs et des amateurs tout en protégeant les populations naturelles. Une mise à jour du texte s’inscrirait donc pleinement dans la continuité de cet objectif, en l’adaptant aux évolutions scientifiques et zootechniques constatées depuis près de vingt ans.

Dans cette perspective, une démarche fondée sur la pédagogie, l’information et l’anticipation réglementaire apparaît essentielle afin d’accompagner les acteurs du secteur vers une mise en conformité durable, au service de la protection des espèces non domestiques.

Il convient de préciser que les organisations non gouvernementales (ONG), lorsqu’elles expriment des positions défavorables à titre consultatif sur ces sujets, ne disposent ni d’un pouvoir normatif ni d’un pouvoir décisionnel. Elles ne participent pas à l’élaboration de la loi et ne sauraient se substituer à l’autorité réglementaire de l’État, laquelle demeure neutre, agit dans le respect de l’intérêt général et s’appuie sur des fondements scientifiques et juridiques, et non sur des considérations idéologiques.

Par ailleurs, une approche reposant exclusivement sur des postulats idéologiques ne permet pas de répondre efficacement aux enjeux concrets de protection des espèces et de la biodiversité. À l’inverse, une actualisation encadrée, proportionnée et scientifiquement fondée de la liste des espèces domestiques s’inscrit pleinement dans une logique de préservation de la biodiversité.

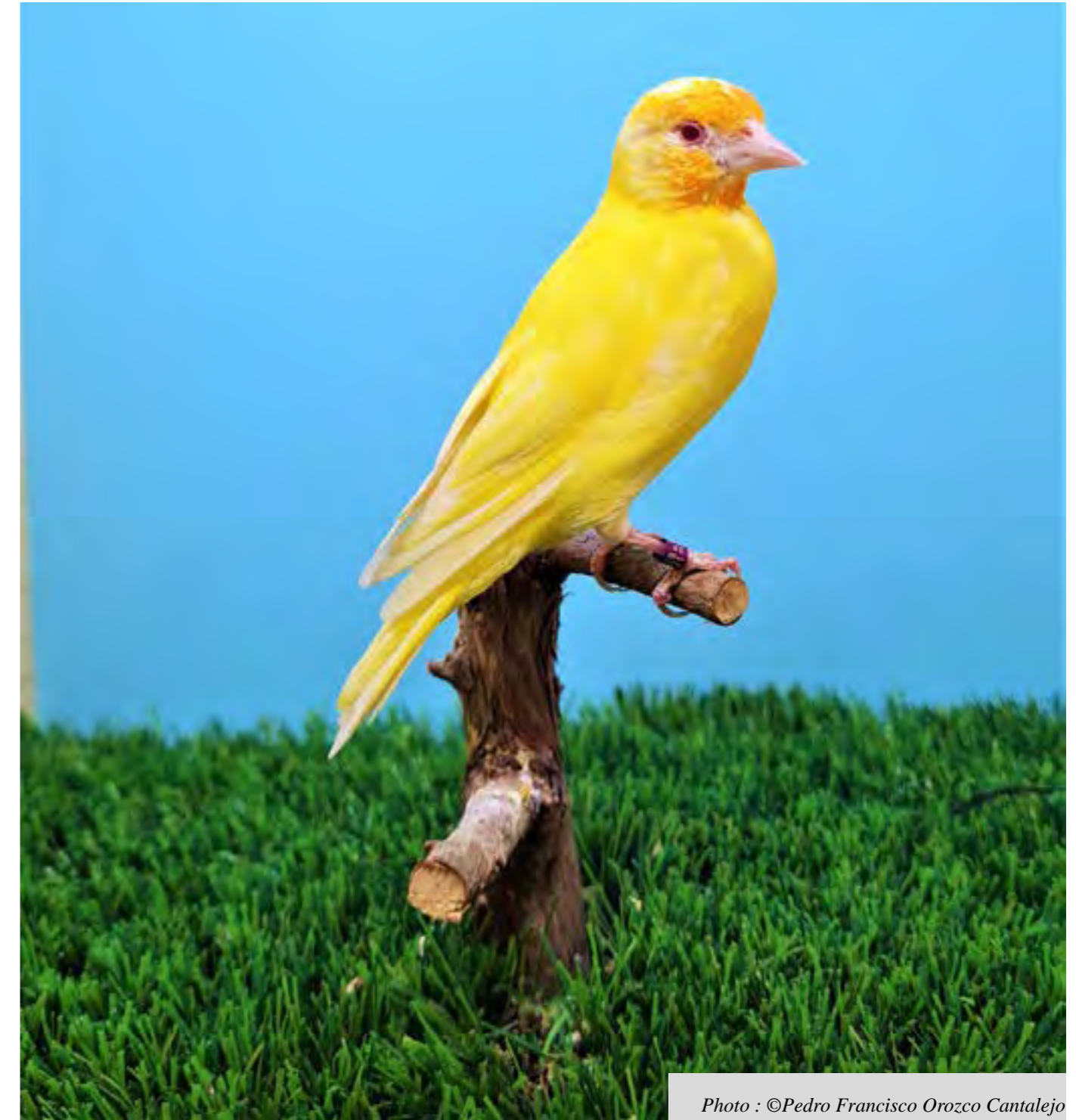


Photo : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo

Le chardonneret élégant albinos jaune résulte de la combinaison de deux variétés de mutations qui ne sont pas listées dans l’arrêté du 11 août 2006.

Son phénotype ne présente plus de similitude avec celui du chardonneret élégant à l’état naturel.

Toutefois, en l’absence d’inscription explicite de cette variété dans l’arrêté précité, ce spécimen conserve juridiquement le statut d’espèce non domestique protégée et demeure, de ce fait, soumis au même régime réglementaire que les chardonnerets en phénotype sauvage, indépendamment de ses caractéristiques morphologiques.

17

Rédigé en mars 2026

La variété aminet (ex-eumo) non domestique 1996

La valeur moyenne est de 180 à 200 euros par individu.

La mutation eumo est apparue en 1996 dans l'élevage de M. Jan Leppens Lommel, éleveur belge, elle est issue de chardonneret major en provenance de Hongrie.
L'appellation « aminet » a remplacé l'appellation « eumo ».

Transmission héréditaire :

Récessive liée au sexe et allélique à l'agate.

La mutation aminet est assez répandue dans les élevages européens.

Phénotype :

La calotte, les lorums, les ailes et la queue sont noirs, la couleur dorsale est beige rosé, le croupion est blanc.

Présence de deux taches jaunâtres sur la poitrine avec des reflets beiges rosés.

Le masque est rouge, les barres alaires sont jaunes.

Les yeux sont brun foncé, le bec, les tarsi, les doigts et les ongles sont de couleur chair.

Photo : ©Alberto Blanco



Photo : © Kamel Latreche
Élevage Mehdi Ramdane



Photo : ©Alberto Blanco



Photo : ©Castellucci Franco

La variété albinos non domestique 1994

La valeur moyenne est de 350 euros par individu.

La mutation albinos est apparue en 1994 chez un éleveur polonais. Elle est issue de chardonnerets ancestraux qui ont donné naissance à un jeune aux yeux rouges, mort quelques jours plus tard.

Le Belge Roland Raskin achète un mâle classique porteur albinos à l'éleveur polonais. Plusieurs années de travail et de sélection lui ont permis de fixer la mutation albinos dans son élevage.

Transmission héréditaire :

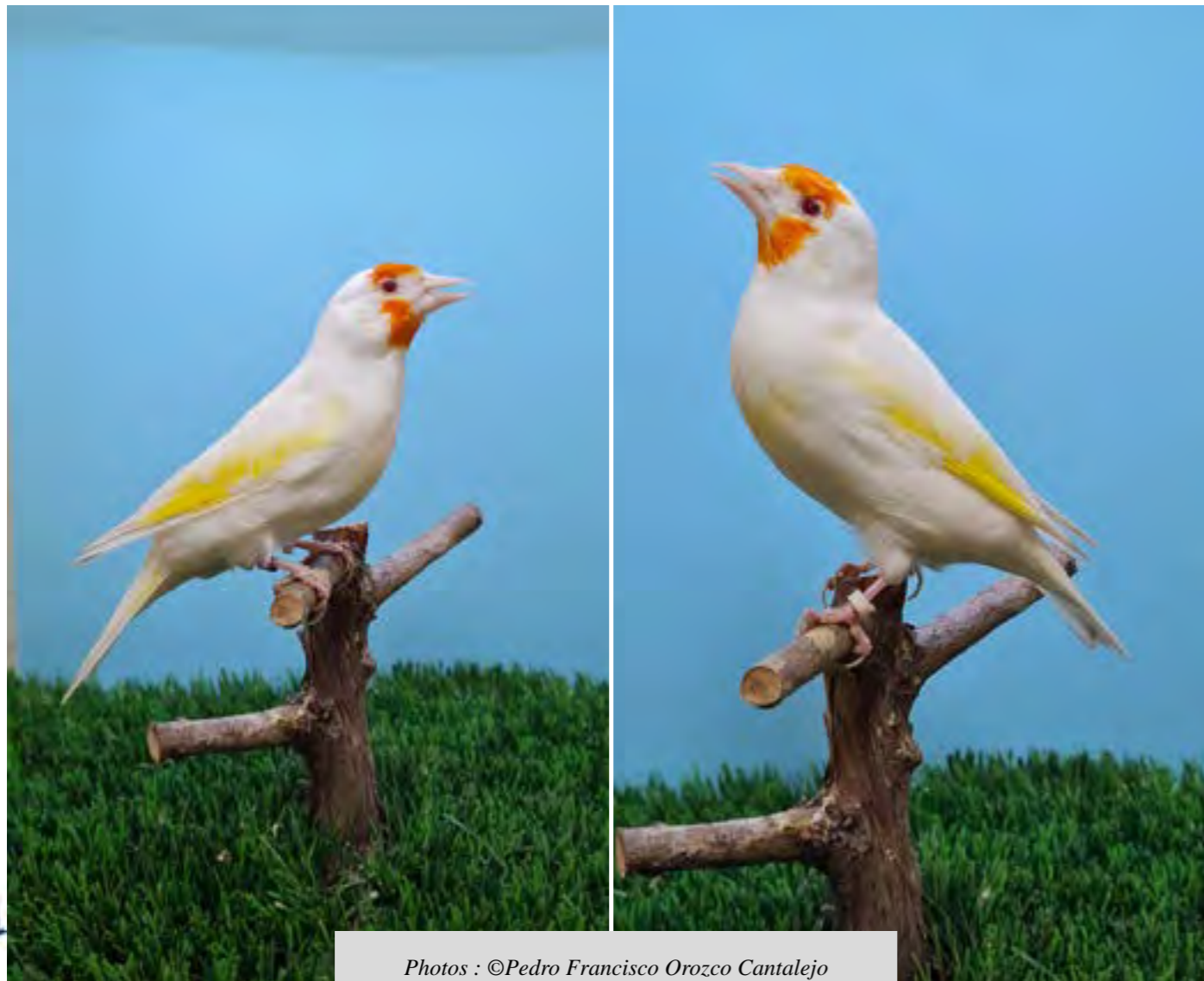
Autosomique récessive libre.

La mutation albinos reste assez rare dans les élevages européens.

Phénotype :

Absence de mélanines (noire et brune) dans les cellules, la mutation n'affecte pas les pigments lipochromiques. La couleur d'ensemble est blanc neige.

Le masque va du rouge à l'orange ; les barres alaires sont jaunes ; la poitrine est blanche avec des taches jaunes ; les yeux sont rouge rubis ; le bec, les tarses, les doigts et les ongles sont de couleur chair.



Photos : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo



Photo : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo

La variété opale non domestique 2001

La valeur moyenne est de 250 à 350 euros par individu.

En 1998, l'éleveur et juge de l'Organisation mondiale des juges, Gregorruti Paolo, récupère chez un ami à Naples un chardonneret élégant corse opale.

Il l'accouple avec une femelle chardonneret élégant de Sibérie, il obtient des chardonnerets classiques porteurs d'opale, il travaille pendant trois ans en évitant l'accouplement consanguin; en 2001 il sort ses premiers sujets opales avec une très belle couleur et un très beau plumage.

Transmission héréditaire :

Autosomique récessive libre.

Très peu représenté dans les élevages européens.

Phénotype :

La phaéomélanine est fortement réduite, et réduction de l'eumélanine, ce qui lui donne une couleur gris bleuté. Le dessous de la plume est plus sombre que le dessus.

Masque rouge ; le collier de la nuque est blanc ; la calotte, les lorums, les ailes et la queue sont de couleur gris foncé avec un effet bleuté ; les barres alaires sont jaunes ; la couleur dorsale est gris clair.

La poitrine est gris clair avec le champignon au centre ; les yeux sont foncés ; le bec a un aspect foncé ; les tarsi, les doigts sont de couleur chair et les ongles foncés.



Mutation brune-opale

Photo : ©Amine Chikar



Mutation agate-opale

Photo : ©Maxime Aramon



Mutation isabelle-opale

La variété jaune non domestique 1990-1996

La valeur moyenne est de 200 à 350 euros par individu.

En 1989, l'Allemand Robert Bender a réussi à fixer la mutation jaune.
En 1990, les Belges, Denise et Pierrot Davignon ont obtenu une femelle chardonneret élégant jaune, en provenance d'Allemagne. Ils ont eu quatre jeunes dont un mâle jaune.
En 1996, l'Italien Massimo Natale a obtenu un mâle chardonneret jaune, c'est ce qui a permis de fixer une souche en Italie.

Transmission héréditaire :

Autosomique dominante.

La mutation jaune est assez répandue dans les élevages européens.

Phénotype :

Généralement on obtient une réduction du lipochrome jaune chez le chardonneret élégant; ce qui ici est surprenant, la variété jaune rajoute du lipochrome. L'intensité du lipochrome jaune s'étend pratiquement sur tout le corps, elle s'exprime en simple facteur et double facteur.

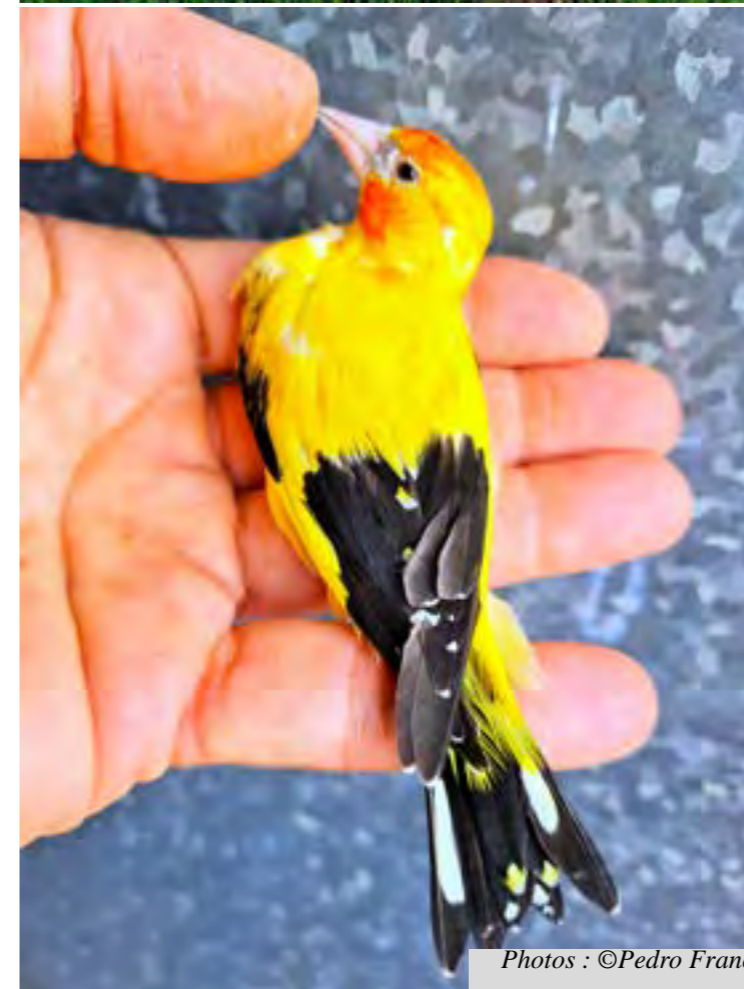
Photo : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo



Mutation jaune panachée (panachure)



Mutation jaune albinos



Photos : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo

Mutation jaune aminet



Mutation jaune isabelle-pastel

La variété panachée non domestique 2007-2009

La valeur moyenne est de 180 à 500 euros par individu.

Vers 2007, les deux frères Serge et Georges Wizen, éleveurs belges, vont fixer une souche à partir d'une femelle chardonneret élégant gorge blanche (panachure) en provenance de Belgique.

Vers la même époque, l'éleveur belge Denis Bastin va fixer une souche avec une femelle panachée en provenance de Pologne.

L'éleveur Abdel Boumenir, en 2009, va fixer une souche à partir d'un couple de chardonnerets parva gorge blanche dont il en est sorti treize jeunes; pratiquement tous les jeunes ont de la panachure (tête aigle, bavette, gorge blanche, panaché, fève...).

Transmission héréditaire :

Autosomique dominante

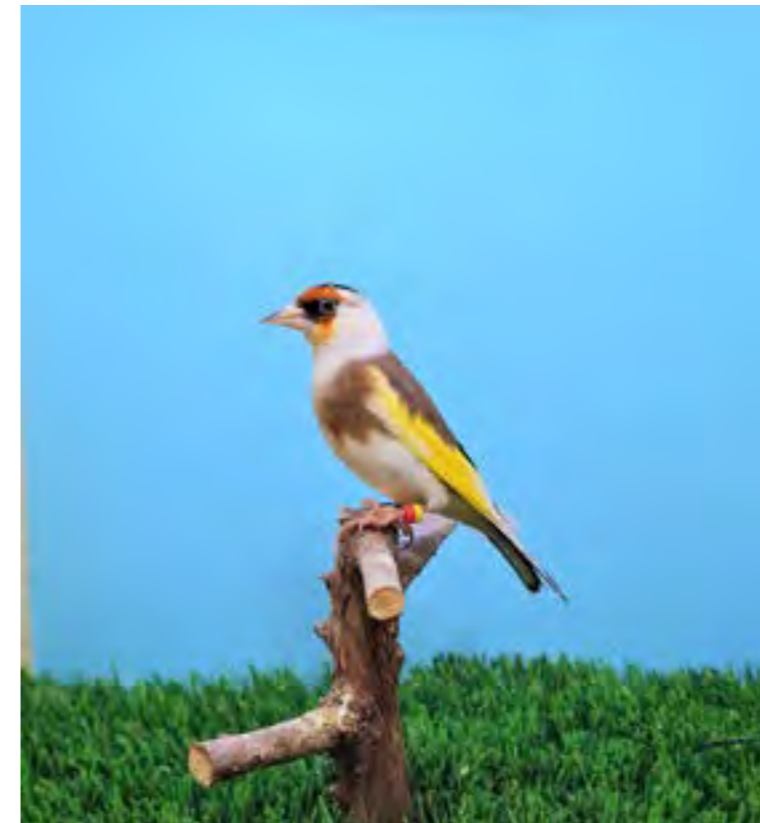
Phénotype :

Absence de cellules pigmentaires (leucisme), la perte partielle ou totale de mélanines (eumélanine et phéomélanine) dans les plumes. La mutation est autosomique dominante, il n'y a pas de porteurs de blanc ou de panaché.

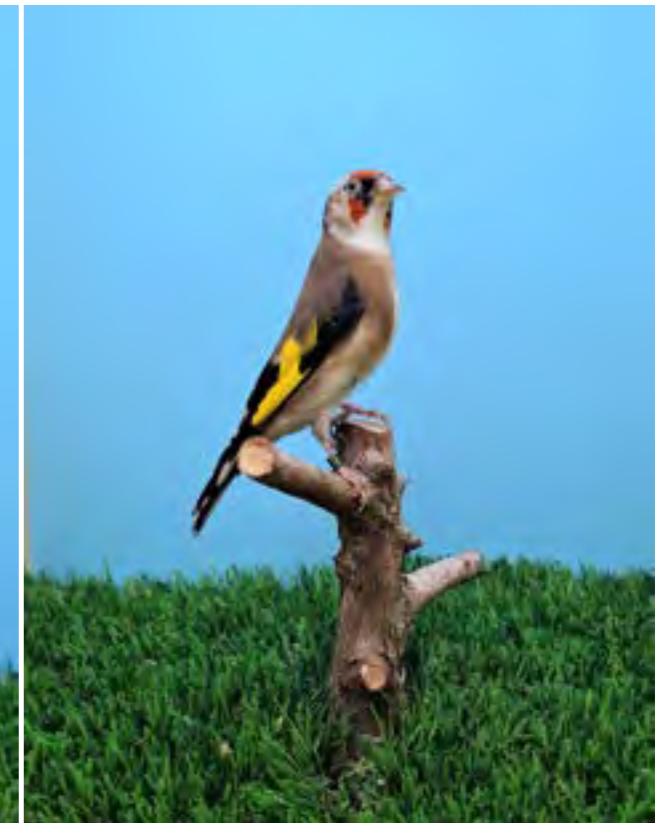
Photo : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo



Mutation panachée jaune (panachure)



Mutation bavette (panachure)



Mutation gorge blanche (panachure)

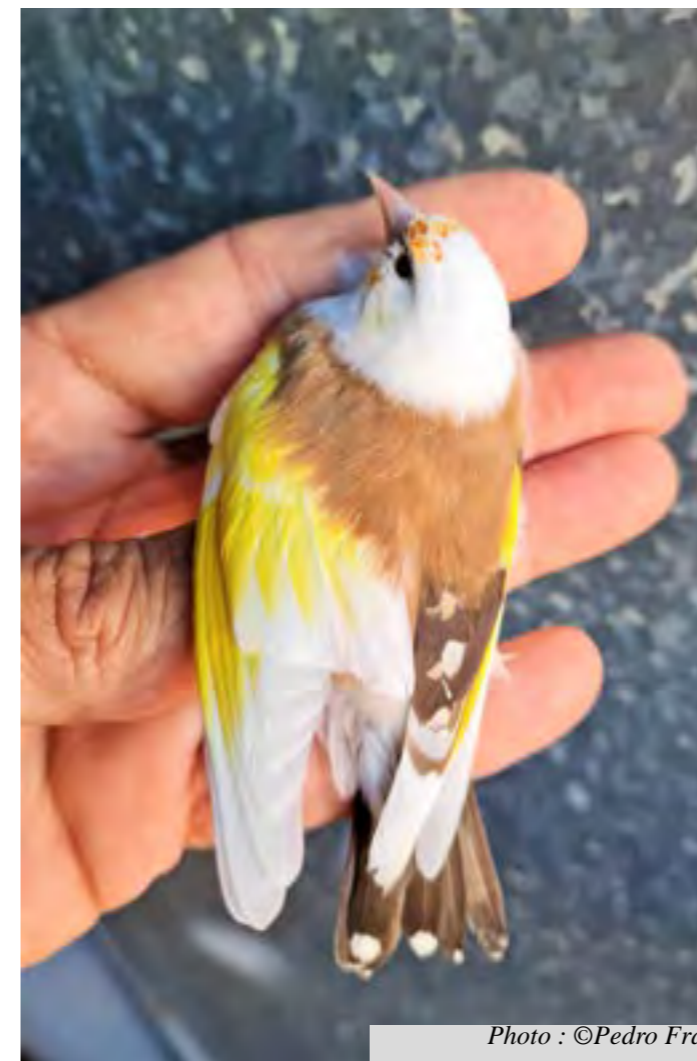


Photo : ©Pedro Francisco Orozco Cantalejo

Mutation tête aigle (panachure)

La variété tête blanche non domestique 1991

La valeur moyenne est de 150 à 200 euros par individu.

En 1991, l'éleveur belge Romain Mekers fixe la mutation tête blanche provenant d'un groupe de sujets classiques.

Transmission héréditaire :
Autosomique récessive libre.

Phénotype :

Une variété propre au chardonneret.

Masque rouge orange ; le collier de la nuque est blanc, avec souvent présence de taches orange (double rouge) ; la couleur noire de la calotte et les lorums sont remplacés par du blanc ou du lipochrome rouge orange ; les ailes et la queue sont de couleur noire ; les barres alaires sont jaunes ; la sous-plume est blanche en raison du manque d'eumélanine qui éclaircit la couleur dorsale habituellement classique (noir-brun) ; le jaune des ailes s'étend jusqu'aux épaules.

La poitrine laisse apparaître le jaune lipochromique ; les yeux sont sombres ; le bec a un aspect foncé ; les tarses, les doigts et les ongles sont foncés.

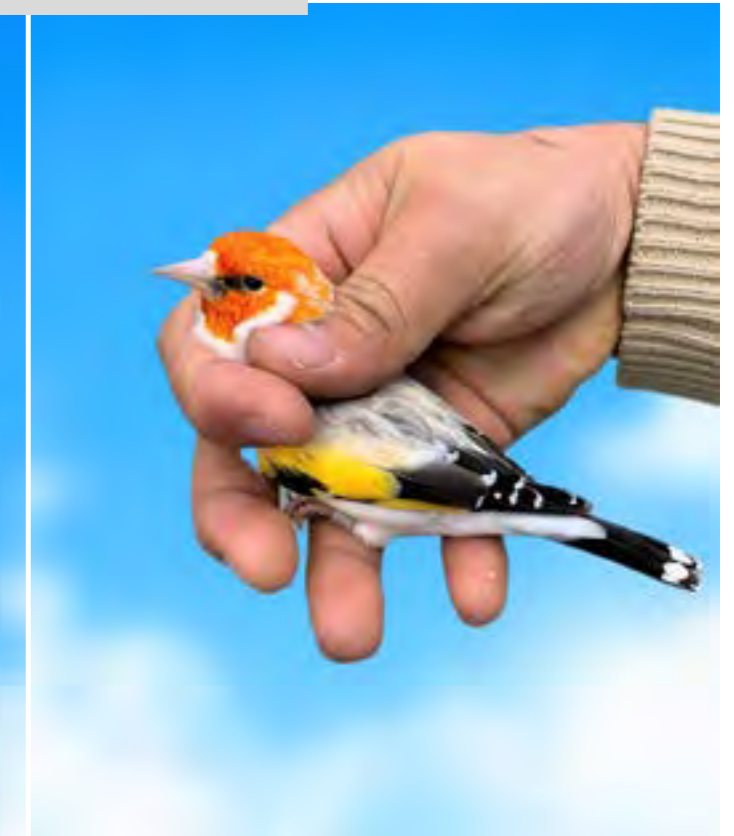
Photo : ©Alberto Blanco



Mutation brune-pastel tête blanche

Mutation agate tête blanche

Photo : ©Family Hoekman



Mutation satiné tête blanche

Mutation brune tête blanche

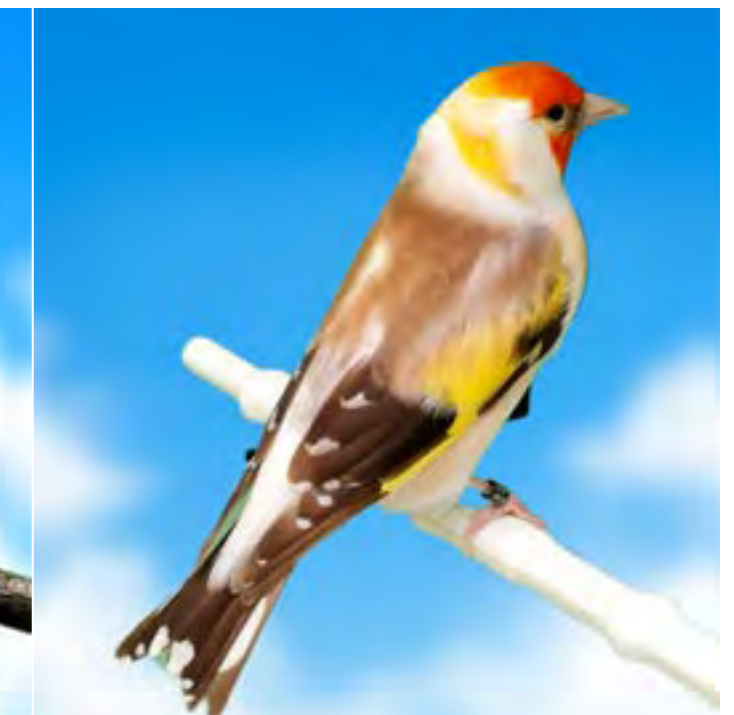


Photo : ©Cardinal Rouge

Photo : ©Kamel Latreche

La variété aurora (appelée à tort « phaéo ») non domestique 2012

La valeur moyenne est de 250 à 350 euros par individu.

Dans le livre de Massimo Natale, nous pouvons observer une photographie d'un chardonneret présentée sous l'appellation « phaéo », appartenant à M. Cipolletta, de Naples. J'ai toujours émis des doutes concernant cet oiseau, qui ne présentait pas les caractéristiques typiques du brun-ino (phaéo).

M. Daniele Capone, éleveur allemand d'origine italienne, a acquis un mâle provenant de la péninsule Ibérique, amené en Allemagne par M. Tiziano Melinato. Vers 2012, les premiers jeunes Aurora ont fait leur apparition dans son élevage.

M. Alex Valentini a eu la gentillesse de me révéler l'origine de l'appellation « Aurora ». Ce nom est né en réaction contre ceux qui désignaient à tort cette nouvelle mutation sous l'appellation « phaéo ». Alex Valentini a choisi de la nommer Aurora, en hommage à l'éleveur allemand Daniele Capone, qui fut la personne ayant investi des sommes importantes pour acquérir les premiers sujets.

Son restaurant à Francfort porte d'ailleurs le nom de **Pizzeria Aurora**.

Par la suite, M. Roland Raskin, éleveur belge, lui a également acheté un mâle et a contribué à fixer cette mutation dans son propre élevage.

Transmission héréditaire :

Autosomique récessive libre, la mutation aurora n'est pas très courante, mais bien représentée chez certains éleveurs européens.

Phénotype :

Cette mutation a des ressemblances avec la mutation pastel et ailes grises. La croix (calotte et lorums) est très peu affectée, elle garde sa couleur noire ; la couleur dorsale, les ailes et la queue sont gris givré.

Défaut principal :

chez la sous-espèce major, les sujets sont trop souvent petits en taille.

Photo : ©Marco Maciel



La variété perlée récessive non domestique 2007

La valeur moyenne est de 250 à 350 euros par individu.

L'éleveur allemand Robert Bender et l'éleveur italien Ranieri Cella ont fixé la mutation perlée vers 2007.

Transmission héréditaire :

Autosomique récessive.

Phénotype :

Les ailes et la queue ont un dessin givré mosaïque qui donne un effet perlé.

Elle a une petite ressemblance avec la mutation aurora avec le même comportement héréditaire.



Photo : ©Salvo Messina

La variété facteur foncé (noir) non domestique 2019

La valeur moyenne est de 500 euros par individu.

L'éleveur marocain Jaouad Zeroual fait l'acquisition, en décembre 2016, chez son ami Brahim, d'un mâle chardonneret parva noir en provenance du Maroc. Le phénotype particulier de ce chardonneret l'interpelle et il se pose la question concernant la mélanisation étendue de l'oiseau : est-ce une aberration non héréditaire liée aux troubles endocriniens ou métaboliques (problèmes d'alimentation, etc.) ou une mutation ? Mais il est persuadé que l'oiseau a du potentiel, car son phénotype est différent des chardonnerets atteints de mélanisme partiel ou complet qu'il a pu voir. En 2017, il l'accouple avec une femelle parva sans résultat; il est possible que le mâle chardonneret parva facteur foncé (noir) ait été rejeté par la femelle en raison de son phénotype. En persévérant, en 2018 vers le mois de mai, la femelle parva classique a pondu quatre œufs. Treize jours plus tard, trois œufs éclosent sur quatre. Il est très impatient de voir l'évolution du phénotype des jeunes. Il aura un classique et deux noirs, un mâle et une femelle. Jaouad est très content d'avoir donné naissance au premier chardonneret facteur foncé (noir) d'élevage.

Jaouad a passé quatre œufs de la deuxième couvée à son ami Ali pour avoir plus de chances de fixer la mutation. Ali place les œufs sous une femelle canari de substitution, il a eu quatre naissances : un jeune classique et trois jeunes noirs, deux mâles et une femelle. Les deux éleveurs ont continué leur travail de sélection. La mutation est maintenant présente dans plusieurs élevages européen et français.

Transmission héréditaire :
Autosomique dominante

Phénotype :
La mutation est assez spectaculaire, le lipochrome jaune des barres alaires et le masque rouge sont recouverts par de l'eumélanine très noire. Les parties normalement noires, la croix (la calotte et les lorums), les rémiges, et les rectrices sont très oxydées. Les joues, le croupion, la poitrine et les parties normalement blanches sont remplacés par de la phaéomélanine d'une couleur marron taupe.



Photo : ©Eagle Head



Photo : ©Ahmad Adam



Photo : ©Ahmad Adam



Photo : ©Tamim kazoun



Photo : ©Eagle Head



Photo : ©dems Spirou



Photo : ©dems Spirou

La variété Damasco non domestique 2019

La valeur moyenne est 500 euros par individu.

En 2018, Adam achète une femelle chardonneret dans le nord de la Syrie, il a vite compris le potentiel de l'oiseau, un éleveur débutant pourrait facilement la confondre avec la mutation pastel, aurora ou brun pastel. Éleveur chevronné avec des sujets d'exceptions, il est conscient que ça peut être une simple aberration de plumage non transmissible. Mais le phénotype de cette femelle lui donne beaucoup d'espoir sur la transmission héréditaire de sa couleur de plumage.

En 2019, la femelle au phénotype inconnu a été accouplée avec un mâle chardonneret classique. Le résultat d'accouplement était un nid avec un poussin en mutation et un classique. Nous sommes bien en présence d'une mutation qui se transmet et non d'une simple aberration de plumage. Après la mue, le jeune mutant s'avère être un mâle. Les informations de l'accouplement nous en disent beaucoup plus sur la transmission génétique de cette nouvelle mutation, elle est dominante. La saison 2019 se termine avec un nombre de jeunes en mutation. En 2020, un jeune mâle a été mis en couple avec une femelle classique, il lui a donné un bon nombre de jeunes en mutation.

Avec des amis, ils décident de donner un nom à cette nouvelle mutation, ils choisissent le nom de la ville où est apparue cette variété « Damas », quelle fierté pour Adam de fixer une mutation et faire honneur à son pays. L'aventure continue, saison 2021, il essaie une nouvelle étape avec l'accouplement des deux mutations « damasco » afin d'obtenir le double facteur. À la première nichée dans le nid, il peut déjà voir que la peau et les yeux d'un des oisillons étaient plus clairs, c'était une belle surprise de voir un nouveau génotype dans le nid. Au fur et à mesure de l'évolution du jeune et que les plumes poussaient, le jeune était plus dilué que les autres. La fin de saison 2021 est riche en informations, les résultats d'accouplement nous laissent dire que la mutation damasco s'exprime comme la mutation dominante chez le tarin des aulnes et ses cousins exotiques, une mutation dominante simple et double facteur. Il a constaté que cette mutation n'a pas de facteur létal, car en accouplement les deux mutations, les poussins ne meurent pas.

La mutation est présente dans plusieurs élevages européen et français.

Transmission héréditaire :

Autosomique dominante



Photo : ©Ahmad Adam

Mutation damasco diluée simple facteur



Mutation damasco diluée double facteur



Photo : ©Ahmad Adam



La variété perlée dominante non domestique

La valeur moyenne est de 250 à 350 euros par individu.

La mutation perlée dominante est apparue dans l'élevage de l'Italien Franco Castellucci.

Transmission héréditaire :
Autosomique dominant.

Phénotype :

La mutation perlée dominante elle étend les perles blanches des ailes et de la queue. La sous-plume est éclaircie en raison de la réduction de l'eumélanine.

Il y a trois variétés de perlée dominante :

1. Perlato Castellucci
2. Perlato Meridionale
3. Perlato Sovrapposto

Perlato Castellucci

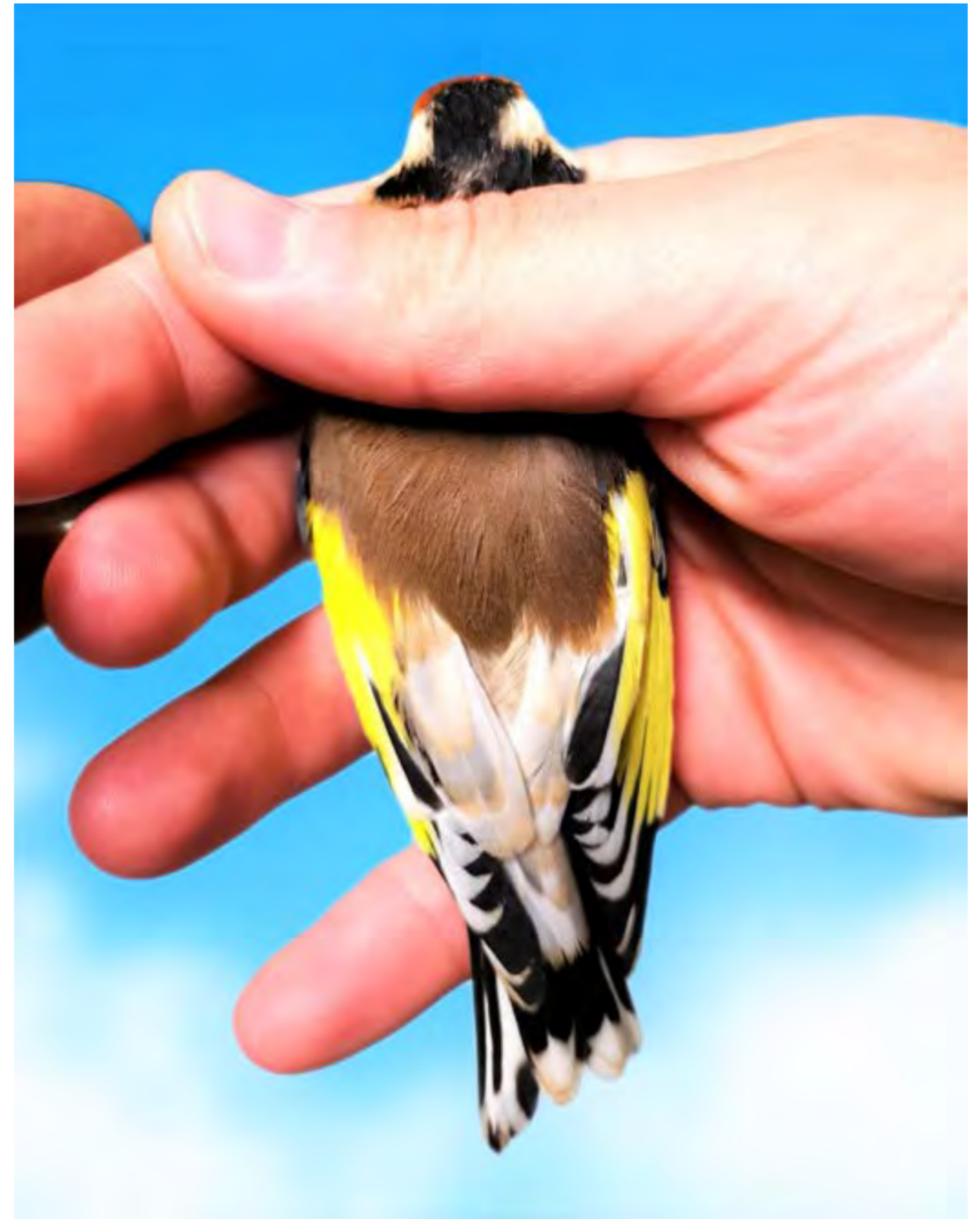


Photo : ©Castellucci Franco

Perlato Meridionale



Perlato Sovrapposto



Mutation Perlato Sovrapposto

Photo : ©Kamel Latreche